



Compte rendu de la réunion du Conseil de Quartier Nord

Mardi 30 avril 2024

Début de séance 18h00, Maison de la Jeunesse et des Sports.

Présents : BARTHELEMIO André, BONFILS Louis (rédacteur principal), BONNAFFOUX Alain, *CALARCO Giovanni*, DEMARIA Arlette, DRUKMACHER Pierre, DUFLOT Seb, HENNEAU Magali, ESPINOSA Eugénie, FERON Dominique, LACHICHE Philippe, *LEMAZIOR Aurore*, *LENVI J.*, PIVA Grégory, POUSSEUR Norbert (co-rédacteur), REQUISTON Hubert, ROSSI René, TEITGEN François, TUECH André. *(En italique et rouge, orthographe incertaine = noms manuscrits)*

Pour la Mairie : DEVILETTE Richard, ENET Magali

Renouvellement du Président et des Vice-Présidents :

- **Président :** Norbert Pousseur évoquant de possibles difficultés de santé à venir, Il est demandé à l'assemblée de présenter des candidats à son remplacement.
Aucun candidat ne s'étant manifesté, Norbert Pousseur maintien son poste à la Présidence du Conseil de Quartier Nord - Élu à l'unanimité des personnes présentes à l'exception d'une abstention.
- **Vice-Présidents :**
 - Proposition de la candidature de Christian MUCHEMBLED.
Élu à l'unanimité des personnes présentes à l'exception d'une abstention
 - Proposition de la candidature de Philippe LACHICHE.
Élu à l'unanimité des personnes présentes

Tour à tour les personnes présentes, évoquent les sujets de préoccupation

- **Voirie :**

La question de l'entretien général et de l'état des chaussées est abordé Richard Devilette précise le détail de tous les travaux en cours de réfection des voies de circulation et autres aménagements piétonniers sur la commune, tels :

- Trottoirs au chemin des Arèniers
- Trottoir au Chemin de la Motte
- Aménagement au Bd de la Liberté

- Prolongement prévu du trottoir de l'avenue de Grasse
- Parking supprimé au Bd Jules Ferry et aménagement de 2 places handicapés
- .../...

- **Secteur du Peyrard :**

Des résidents du quartier du Peyrard venus en nombre à cette réunion présentent différents sujets préoccupants dans leur secteur et font part de leur sentiment d'être « délaissés » par la collectivité :

Chaussée dégradée et dangereuse, défaut d'entretien, végétation envahissant les voies de circulation et accotements, murs effondrés (en particulier entre le 300 et le 480 avec des risques pour la circulation des véhicules, des piétons, en particulier des enfants en bas âge), Défaut ou absence de signalisation routière (limitation de vitesse et interdiction de klaxonner, absence de signalisation Chemin du Peyrard au 301), non-respect de la limitation de tonnage avec pour effet, une accentuation de la dégradation de la chaussée et une augmentation des risques, absence de poteaux incendie dans ce secteur, vitesse excessive des véhicules, containers renversés et déchets éparpillés par le vent, absence de PAV dans cette zone, ...

Richard Devilette indique qu'il fera le point sur ces différents problèmes avec les services concernés à l'occasion de sa réunion hebdomadaire et indique qu'il est nécessaire de faire remonter précisément ces différents sujets via les fiches actions.

Il est rappelé que depuis plusieurs années, environ 80% des fiches actions déposées par les citoyens en fait on fait l'objet de réponses avec mesures palliatives/correctives adaptées. **Voir la fiche-action en pièce jointe.**

Concernant la possibilité de mettre en place des PAV pour remplacer les containers chemin du Peyrard, il est rappelé que cette compétence est du ressort de DPVA et qu'en raison de contraintes techniques et de sécurité, la mise en place de PAV dans ce secteur n'a jusqu'à présent pas été possible.

Concernant la dégradation des murs en pierres et leur effondrement sur la chaussée, il est demandé que la municipalité intervienne auprès des propriétaires concernés pour qu'ils prennent toutes les mesures d'entretien et de réparation (courrier, mise en demeure...).

Un des présents désapprouve la présence de d'appareil photo à proximité des containers chemin du Peyrard et demande son retrait en invoquant une surveillance excessive des individus, tout en déplorant que certains usagers déposent dans les poubelles des objets qui devraient être mis en décharge publique (tel un moteur de voiture...).

Il est alors précisé que ce type de dispositif vise uniquement à décourager et poursuivre éventuellement les personnes effectuant des dépôts sauvages en dehors des équipements prévus à cet effet, et qu'il ne se déclenche qu'au passage de véhicule.

Concernant la protection incendie Magali Enet indique que la mise en place de nouveau poteau est liée aux autorisations de permis de construire avec avis du SDIS.

- Boulevard Joseph Collomb (en particulier au 989), il est signalé des risques liés à la vitesse excessive de certains automobilistes sur cette voie de circulation et des problèmes de gestion des eaux pluviales (inondation de la chaussée et dégradation de celle-ci). Concernant la vitesse excessive de certains automobilistes, il est proposé de placer un radar pédagogique sur cette portion de voie de circulation. Le sujet de la gestion des eaux pluviales et de l'entretien des fossés sera abordé avec Richard Devilette et les services techniques de la ville à l'occasion de sa réunion hebdomadaire.
- **Bancs publics** : proposition d'en installer sur la place du marché. À étudier.
- **Envahissement de la végétation** sur certains trottoirs et chaussées : Avec les pluies actuelles, Il est constaté une augmentation générale de la végétation en bordure des voies circulation /abords de la Ville et dans les quartiers, et Il est demandé que la municipalité puisse prendre en compte et traiter ce sujet. À cette occasion le principe du « fauchage tardif » (respect de la biodiversité) est exposé par Magali Enet.
- **Déchetterie** : La question du sous dimensionnement de la déchetterie de Draguignan et de son extension éventuelle est soulevée ;
- **Collecte des déchets verts** : il est rappelé que samedi 4 mai aura lieu une collecte des déchets verts en 2 endroits : À proximité du site de l'ancienne prison et Quartier de la Foux.
- **Dépôt sauvage** : Malgré plusieurs signalements le dépôt sauvage (laine de roche/verre en particulier) quartier Montéou persiste – Sujet à relancer ;
- **Nouveaux programmes immobiliers** : Inquiétude à propos de 2 programmes immobiliers 90 et 40 logements à proximité du chemin des Arèniers / Montferrat avec une augmentation de la circulation dans ce secteur et des risques associés en perspective.
- **Sangliers** : Problème évoqué et récurrent de la présence de sangliers en périphérie et dans la ville avec des risques associés. Signalement à effectuer auprès de la ville pour action et intervention du lieutenant de louveterie et/ou battue administrative en fonction des cas. La présence de chasseurs à proximité des habitations est également évoquée avec la crainte d'accident associé ;
- **Pôle de Transition Énergétique (PTE)**

Il est rappelé la présentation de ce projet exposé à l'occasion de la réunion publique du 13 mars dernier, projet voté par DPVA.

« Ce projet représente une alternative aux énergies fossiles et à l'enfouissement des déchets en permettant de valoriser ces produits par combustion et création d'un réseau de chaleur qui permettra de fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de différents bâtiments publics sur Draguignan ainsi que l'alimentation d'énergie pour des serres maraîchères »

Concernant ce projet qui pourrait être implanté entre Draguignan et La Motte, une enquête publique est à venir et les conseils de quartier pourront à cette occasion rencontrer le commissaire enquêteur. Il est proposé de constituer un groupe de travail sur ce sujet complexe qui intègre de multiples questions écologiques, environnementales, économiques, ...

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique. Afin d'éclairer le Conseil sur les enjeux du dispositif industriel et financier, et sa localisation, **un groupe de travail est mis sur pied**, animé par Philippe Lachiche (philippe.lachiche@orange.fr) avec la participation d'autres conseillers volontaires. Ce groupe de travail instruira les différents avis et certaines contestations faites autour de ce projet afin de permettre aux membres du Conseil de quartier d'être informé au mieux, lorsqu'ils voudront répondre à l'enquête publique.

Ce groupe de travail pourra également rencontrer la personne en charge de ce dossier à DPVA (Monsieur Jérôme BRULERUT).

Concernant le montage financier de ce dossier et en particulier le principe de partenariat public/privé il est évoqué en séance l'avis du Conseil d'état sur les risques liés ce type de montage.

Le groupement d'entreprises privées retenu à l'issue de l'appel d'offre est Paprec/Pizzorno. Il est indiqué que Pizzorno est une entreprise locale ayant son siège à Draguignan.

- **Budget participatif**

Il est rappelé le principe de ce sujet avec les appels à candidature et le fait que toute personne résidant ou travaillant sur la commune peut proposer son projet et/ou participer au vote. Une enveloppe de 100 000 € budget dédiée à ce budget. L'an dernier 3 projets ont été retenus :

- Le réaménagement du parcours de santé de la Foux ;
- Le parcours d'orientation ;
- La canopée végétale en centre-ville ;

Ce dernier projet qui a pour objectif, entre autres, de réguler en partie la température en centre-ville, pourrait rencontrer des difficultés dans son application en fonction des restrictions d'arrosage en cas de période de sécheresse.

- **Fresque du climat**

Magali Enet expose le principe de cet atelier participatif relatif aux effets du réchauffement climatique. Un nouvel atelier est prévu le 27 mai à 18h00 à la maison des jeunes (MSJ) et les différentes personnes intéressées peuvent s'inscrire en contactant la mairie ou directement Magali Enet (magali.enet@ville-draguignan.fr) ou au 04 94 60 31 89

- **Fête du quartier nord**

Comme chaque année la fête du quartier nord se déroulera au jardin des plantes. La date du samedi 22 juin est retenue (lendemain de la fête de la musique).

La logistique de cette fête est assurée par la ville de Draguignan et le Conseil de quartier peut proposer différents thèmes ou activités permettant d'être intégrés à cette journée, ou encore d'organiser une autre activité un autre jour (visite du quartier, randonnées, ...).

Il est proposé aux conseillers de réfléchir sur ce sujet afin que nous en parlions à l'occasion de la prochaine réunion qui pourrait se tenir le 11 juin prochain à 18h00 à la maison des sports et de la jeunesse.

Fin de séance 20h00.